



Non à la loi RILHAC

On ne veut pas des chefs ! On veut plus de collègues !

Les attaques contre l'école et les enseignant.e.s n'en finissent pas de la part du gouvernement et des député.e.s LREM.

La loi Rilhac ferait du directeur ou de la directrice un ou une supérieur.e hiérarchique avec une autorité fonctionnelle !

Concrètement, notre collègue pourrait décider de tout : structures, répartitions, commandes, projets, évaluation des enseignant.e.s... Notre collègue serait, de fait, plus isolé.e et nombreuses sont les directrices et directeurs qui rejettent la loi Rilhac !

L'ambiance dans les écoles serait inévitablement dégradée. Au lieu de nous donner des moyens, Blanquer et les macronistes ne pensent qu'à nous pressurer avec une méthode de management à coup d'évaluations à tous les étages.

Deux logiques s'affrontent : l'intelligence collective face aux dérives autoritaires. Faisons le pari du collectif et engageons-nous dans une lutte ensemble car si cette loi passe, nous irions inévitablement à terme vers le cauchemar marseillais proposé par Macron : les directrices et directeurs qui choisissent les professeurs !

**Pour la CNT STE 75,
il faut organiser la
riposte par la grève.**

Nos revendications restent les mêmes : recrutement massif de collègues, hausse des salaires, titularisation des personnels précaires, baisse des effectifs en classe, reconnaissance du travail des AESH avec un salaire et un statut conséquent.



**Mardi 19 octobre,
toutes et tous en grève
avec les AESH et contre la loi Rilhac !**

